L'actu
Infor'Ama
Votre bulletin communal

47e édition

LE CARNAVAL EST DE RETOUR

Cortège le dimanche 25 février

© Anne Jacquemin

EDITO

A vous toutes et tous,

A l'heure où j'écris ces lignes, je suis devant mon sapin de Noël, remplie de vœux et de rêves plein la tête : chaleur, bienveillance, énergies rythment mes envies… pour vous. Complexe de se projeter deux mois plus tard dans un esprit tout aussi festif mais tout autre.

Je ne vais pas comparer ces deux fêtes qui, d'origine, restent religieuses.

Depuis des siècles, en Wallonie, on fête la fin de l'hiver et le retour du printemps avec les …carnavals. Nous ne rivalisons pas avec Binche, Stavelot, Malmedy…mais l'esprit amaytois attire de nombreux badauds dans notre belle commune. Déguisé(e)s, masqué(e)s ou bien maquillé(e)s, toutes et tous chantent, dansent au son des fanfares, au rythme musical de nos DJ maintenant bien reconnus. Les chars défilent, les actrices et acteurs jouent un rôle le temps d'un jour, partagent de bons moments avec les centaines de participants.

Une mention spéciale cette année pour Mr Blandina et son groupe. 50 ans que ses vélos customisés déambulent dans notre entité. 50 ans qu'il met tout son dynamisme à faire vivre ce … son carnaval aux Amaytois(e)s et le clôture par son traditionnel bal.

Sans oublier tous nos groupes amaytois qui, durant toute l'année, ne comptent pas leurs heures pour améliorer leur décor, leurs costumes pour faire vivre cette période colorée.

Cette année est aussi particulière. Si nous suivons le calendrier annuel, le mardi gras tombe le 13 février. Beaucoup pensaient que le carnaval d'Amay aurait lieu le dimanche 11 février. Ces dates ne tombent pas dans les congés du nouveau calendrier scolaire. Le Comité Carn'Ama a donc décidé de l'organiser le 25 février, pouvant alors maintenir toutes les activités carnavalesques pour les petits et grands. Le tracé du cortège sera lui aussi modifié vu la réfection des rues de la Paix et de l'Industrie. Nous essaierons au maximum de penser à nos cafetiers sur ce trajet temporaire.

Sans transition aucune, en dossier central, la présentation de notre nouveau chef de corps de la zone de police Meuse-Hesbaye, Mr Cleeren, qui vivra son 1er carnaval amaytois. Bienvenue à lui.

Je vous souhaite de vivre une très bonne et belle quinzaine carnavalesque

■ *Stéphanie Caprasse*

Echevine des travaux, de la mobilité, de la jeunesse et du carnaval

N°100
FEVRIER 2024
www.amay.be

Nettoyage de printemps 2 - 3
Ce qui a changé en janvier
Patrimoine curieux
Etat-Civil novembre 2023
Guide pratique commerçants
Info santé

NOUVEAU CHEF DE ZONE MEUSE-HESBAYE 4 - 5

Plantation de fruitiers 6 - 7 - 8
Rue Roua en SUL
Quoi de neuf dans nos écoles ?
Commerce équitable
Tribunes politiques
Dates-clés Carnaval - Agenda

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS BEWAPP

A vos agendas ! La 10e édition du Grand Nettoyage aura lieu du 21 au 24 mars.

Depuis 2015, le temps d'un long week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent pour ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres afin que notre région soit plus agréable à vivre.

Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour votre cadre de vie ?

Constituez votre équipe et inscrivez-vous du 12 février au 13 mars : https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/

Chaque « chef d'équipe » recevra un kit de ramassage comprenant :

- Des gilets fluorescents
- Des paires de gants
- Un rouleau de sacs blancs pour les déchets tout-venant et un rouleau de sacs bleux pour les pmc
- Un guide de ramassage

Vous êtes un Ambassadeur de la Propreté ?

En tant qu'Ambassadeur de le Propreté, vous avez la possibilité de confirmer votre participation à cette nouvelle édition, sans vous inscrire spécifiquement à l'opération, c'est-à-dire sans recréer d'équipe avec des zones de ramassage et sans commander du matériel dont vous disposez déjà.

Signalez-vous auprès du service Environnement (085/310.544 – anne-lise.laruelle@amay.be). Vous pouvez utiliser votre matériel, vos sacs estampillés et recommander des sacs via votre équipe « Ambassadeurs de la Propreté ».

ⓘ wallonieplusproprepe.be - facebook.com/wallonieplusproprepe
Contactez le service Environnement au 085/310.540 | didier.marchandise@amay.be

CE QUI A CHANGÉ EN JANVIER

Depuis le 1er janvier, le paquet de folders en papier n'est plus distribué chaque semaine dans votre boîte aux lettres. Sachez qu'il existe des options alternatives.
Pour consulter le calendrier de distribution et obtenir plus d'informations, consultez le site web : *www.votrepaquetdefolders.be*
Des questions sur cette nouvelle réglementation ? Envoyez un e-mail à *info@votrepaquetdefolders.be* ou appelez du lundi au vendredi entre 9h et 13h au +32 3 435 93 23.

PATRIMOINE CURIEUX

Chaque mois, nous vous livrons des détails curieux voire insolites de notre, riche et pourtant méconnu, patrimoine amaytois. Aujourd'hui, on vous parle de **Georgine et Marie…**

Soyez curieux !
En connaître plus sur le patrimoine ? *wwww.amay.be*

Les deux cloches sont nommées Marie*, en l'honneur de la Vierge, patronne de la paroisse, et Georgine*, en l'honneur de Saint Georges, le patron secondaire. Lors de la guerre 40-45, de nombreuses cloches, Georgine y compris, ont été immergées dans la Meuse pour leur éviter d'être fondues. Cela n'a pas empêché Marie d'être spoliée par les Allemands en 1943. Elle a été refondue en 1973 et son histoire est racontée en relief sur la cloche. Après son extraction de la Meuse, Georgine a été restaurée et redorée.

Rendez-vous sur www.amay.be pour en savoir plus sur Marie et Georgine.

Les cloches de l'église d'Ombret

Et si on vous racontait les mésaventures des cloches d'Ombret installées sur le parvis de la Collégiale, et de leur église.

En 1871, l'église Notre-Dame d'Ombret est construite sous l'impulsion et le financement d'habitants fortunés de la localité. L'architecte liégeois Eugène Halkin choisit un style néogothique ainsi que des dimensions impressionnantes, au vu de la taille de la petite bourgade d'Ombret.

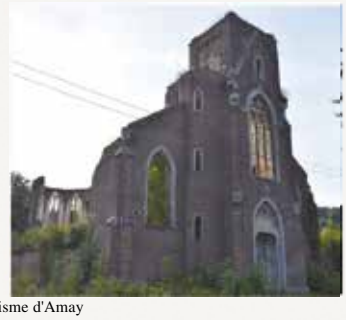

Bombardée durant la guerre 40-45, l'église est désertée et laissée aux éléments. Quelques objets ont pu être sauvés dont, notamment, les deux cloches installées devant la Collégiale d'Amay.

La réhabilitation de l'église en appartements va donner une seconde vie à l'édifice. Les travaux devraient commencer en 2024.

Crédits: Office du Tourisme d'Amay

ETAT CIVIL NOVEMBRE 2023

NAISSANCES

Olivia	née à Liège, le 22/10/2023	Amay
Zoé	née à Liège, le 23/10/2023	Amay
Éllie	née à Huy, le 24/10/2023	Amay
Mattéo	né à Liège, le 26/10/2023	Amay
Inès	née à Namur, le 28/10/2023	Amay
Sofia	née à Liège, le 31/10/2023	Amay
Henri	né à Liège, le 31/10/2023	Jehay
Ugo	né à Liège, le 02/11/2023	Ampsin
Nina	née à Seraing, le 03/11/2023	Amay
Laïa	née à Namur, le 03/11/2023	Amay
Lucas	né à Liège, le 04/11/2023	Amay
Lilou	née à Liège, le 04/11/2023	Ampsin
Oscar	né à Liège, le 07/11/2023	Ampsin
Nathanaël	né à Liège, le 10/11/2023	Amay
Owen	né à Liège, le 11/11/2023	Ampsin
Orphée	né à Seraing, le 21/11/2023	Ampsin

DÉCÈS

FLON Clémentine, 94 ans, veuve de DE COSTER Emmanuel, Andenne
FRANCO Noël, 47 ans, divorcé, Amay
DIEUDONNÉ Bertha, 89 ans, veuve de BELLET Gaston, Villers-le-Bouillet
NUKIC Nenad, 61 ans, époux de BILALIC Edina, Amay
COLON Josette, 86 ans, divorcée, Ampsin
RAMACKERS Georgette, 82 ans, veuve de VANMAL Joseph, Amay
DUMONT Dominique, 59 ans, divorcée, Ampsin
OTTEN René, 67 ans, veuf de SWYNGEDAUW Viviane, Amay
DOCQUIER Elise, 85 ans, veuve de DETIÈGE René, Amay
DEROUAUX Renée, 78 ans, divorcée, Amay
DUBOIS Jeannine, 85 ans, veuve de LEROY Jacques, Amay
PICONE Stefano, 89 ans, veuf de LOO Elisabeth, Amay

MARIAGES

BEDOIN Christopher et ROLAND Estelle
REGNIER Luc et AELBRECHT Sandrine
LEGRAND Charles et MARLY Régine
MONFORT Arnaud et LEDURE Anissa
PAGNANI Pascal et DOMINGO Sandra

GUIDE PRATIQUES POUR LES COMMERÇANTS

A l'initiative du Conseil Consultatif Communal de la Personne en Situation de Handicap (CCCPH), un guide a été créé afin d'aider les commerçants à procéder à des aménagements raisonnables et permettre ainsi à chacun d'avoir accès aux biens et aux services dont il a besoin.

Ce guide s'adresse à tout type de commerce. L'objectif est d'être accueillant pour le plus grand nombre et dans la mesure du possible aux Personnes en Situation de Handicap (PSH).

L'aménagement le plus simple est d'avoir une attitude humaine et un regard respectueux et bienveillant vis-à-vis de la personne en situation de handicap.

Ce guide est accompagné de deux autocollants :

Un autocollant *"Handi-Friendly"* que le commerçant pourra apposer sur sa devanture si son commerce est prêt à faciliter la venue des personnes en situation de handicap.

Un autocollant *"passe-toilette"* que le commerçant pourra apposer sur sa devanture s'il est prêt à permettre l'accessibilité aux sanitaires de son commerce (si la structure le permet) aux personnes atteintes de Maladies Inflammatoires Chroniques Intestinales (MICI), de la Sclérose En Plaques (SEP) et de la maladie de Parkinson.

Sur présentation du passe-toilette par la personne, celle-ci saura qu'elle pourra **se rendre aux toilettes en toute discrétion, sans devoir consommer** (s'il s'agit d'un établissement Horeca).

Des **bénévoles,** membres du CCCPH **passeront prochainement dans les commerces** pour offrir et expliquer ce guide aux commerçants.

Pour en savoir plus, contactez le service des Affaires Sociales au **085/830.824** ou ***affaires.sociales@amay.be***

UNE INFO POUR VOTRE SANTÉ

Depuis le 1er janvier et pour préserver la santé de tous, Intradel demande aux citoyens d'emballer les déchets de construction contenant de l'amiante avant leur arrivée au recyparc.

L'amiante est un matériau toxique qui peut avoir des conséquences graves sur la santé lorsqu'il est inhalé. Pour cette raison, il est essentiel que ce type de déchets soit manipulé avec une grande précaution dès la déconstruction jusqu'au dépôt dans nos recyparcs.

L'amiante peut se libérer sous forme de particules fines dans l'air lorsque les matériaux contenant de l'amiante sont manipulés ou endommagés. Un emballage limitera la dispersion de ces particules, réduisant ainsi le risque d'exposition.

PRÉSENTATION DE CHRISTOPHE CLEEREN - N

Christophe Cleeren a 43 ans. Il est marié et père de deux enfants. Originaire de Rocourt, il vit depuis près de vingt ans en Hesbaye, plus précisément à Crisnée.

Je suis entré à la police il y a une vingtaine d'années. J'ai évolué aux deux niveaux de l'organisation, à savoir en police locale, essentiellement dans le domaine de la police judiciaire, mais aussi à la police fédérale où je me suis occupé de gestion de l'information en matière d'ordre public au niveau national.

Comment s'est déroulée la prise en main de vos nouvelles fonctions ?

Extrêmement bien ! J'ai bénéficié d'un excellent accueil de la part de tous les membres de la zone, en particulier le staff de direction, mais également des autorités.

Connaissez-vous bien la Zone Meuse-Hesbaye ? Les équipes ?

Je retrouve quelques collègues que j'ai pu côtoyer dans mon ancienne unité, la zone d'Ans/St-Nicolas mais je dois dire que, dans l'ensemble, je ne connaissais pas trop bien les membres et le fonctionnement de la zone Meuse-Hesbaye avant de préparer la sélection au poste de Chef de Corps.

C'est certainement dû au fait que la zone a fonctionné très longtemps en autogestion, ce qui sera vraisemblablement plus difficile dans le futur eu égard à l'évolution de nos missions.

Et Christophe Cleeren d'ajouter : Il y a beaucoup de bonne volonté et d'envie au sein des équipes.

Comment envisagez-vous la gestion de la Zone ?

*Je souhaite mettre en place un **management participatif** qui permettra une plus grande participation et implication de tous les membres du personnel, quel que soit leur grade ou leur fonction.*

*Je souhaite également rebattre les cartes pour mettre en place une **nouvelle structure plus adaptée à notre réalité et à nos besoins**, basée sur la **transversalité.***

Quelles sont vos missions ?

Les missions légales de la police locale sont regroupées en sept fonctionnalités de base.

***L'intervention avec des patrouilles mobiles** prêtes à répondre aux réquisitions urgentes 24 heures sur 24.*

***L'accueil des citoyens,** organisé sur rendez-vous afin d'améliorer la prévisibilité et la prise en charge des plaignants.*

***Le travail de quartier** assuré par les inspecteurs et inspecteurs principaux actifs au plus près des citoyens dans les différents postes.*

***Le maintien de l'ordre public,** qui apparaît de manière visible lorsqu'il s'agit d'encadrer des événements et manifestations diverses dont le carnaval d'Amay ou encore le rallye du Condroz.*

***L'assistance aux victimes,** pour offrir une prise en charge de 1e ligne aux victimes de faits traumatogènes.*

***La recherche locale** qui consiste notamment à mener des enquêtes judiciaires dans l'ombre.*

***La circulation routière,** très développée sur notre zone eu égard aux nombreuses routes et voies rapides que nous possédons.*

*Au-delà des tâches liées à ces fonctionnalités de base, nous devons également assurer **toute une série de missions à caractère fédéral** comme des renforts extérieurs aux zones de police pour des événements importants (Les Ardentes, le grand prix de F1) ou encore la police des cours et tribunaux.*

J'ajouterai que pour exercer correctement toutes ces missions opérationnelles, nous pouvons compter sur une direction des ressources humaines et logistiques efficace.

Avez-vous déjà des objectifs à court terme et/ou à long terme pour la Zone ?

*Dans un premier temps, j'ai décidé de mener une **période d'observation de 100 jours**. L'objectif est **d'affiner l'analyse de la zone** que j'ai dû réaliser dans le cadre de mon assessment et de **peaufiner le projet de gestion** que nous mettrons en œuvre pour les cinq années à venir.*

Ma lettre de mission comportera de nombreux objectifs stratégiques qui seront mis en œuvre sur base d'une méthodologie de gestion de projets.

*La mise en place d'un **nouvel organigramme** sera une première étape importante, à l'horizon avril/mai 2024.*

Quels objectifs stratégiques ?

*1) **le développement du bien-être, de la sécurité et du développement du personnel***

J'ai constaté par exemple que les conditions de formation et de maîtrise de la violence n'étaient pas rencontrées. Concrètement, je propose une mise à niveau dans un centre d'entrainement moderne en mutualisant nos forces avec d'autres zones de police.

*2) **l'adaptation des infrastructures policières** aux besoins actuels et futurs*

*3) **le déploiement de l'innovation** et notamment numérique*

*4) ou encore la mise en œuvre de **nouvelles synergies** avec les zones de police voisine.*

Depuis l'implémentation du Plan Zonal de Sécurité 2020-2025, est-ce que les priorités de ce plan ont évolué ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) et quelles sont les nouvelles priorités actuellement ?

La nouvelle approche par rapport au plan zonal de sécurité développée par le SPF Intérieur se veut plus souple.

*Il apparait dans les faits que certaines priorités restent d'actualité comme la **sécurité routière par exemple.***

En effet, il ressort d'une enquête du Moniteur de sécurité réalisée fin 2021 sur l'évaluation du sentiment de sécurité qu'il faut continuer et investir dans la sécurité routière. Nous

menons régulièrement des campagnes contre la vitesse, l'agressivité au volant ou encore la conduite sous influence. Je souhaite impliquer tous les effectifs et pas uniquement le service circulation. Car la sécurité sur la route, c'est l'affaire de tous !

En revanche, les formes classiques d'atteinte à la propriété comme le ***sont les vols dans les habitations cèdent leurs places*** *à des atteintes plus subtiles, comme les escroqueries sur internet. La* ***cybercriminalité*** *se développe et nécessite de la prévention afin de permettre aux citoyens d'acquérir les bons réflexes.*

Les évolutions sont à ce point rapides qu'elles réclament des facultés d'adaptation plus importantes, dont une certaine flexibilité des services de sécurité.

Est-ce que ce PZS impacte votre manière de fonctionner ?

De moins en moins, compte tenu de toutes ces évolutions rapides.

Quel est le fonctionnement général de la Maison de Police d'Amay ?

Le poste de police d'Amay est actuellement implanté au sein du Commissariat central. Il est dirigé par l'Inspecteur principal spécialisé Christelle Douillet et compte théoriquement ***6 inspecteurs de quartier.***

Dans les chiffres, cela répond tout à fait à une vision axée sur ce travail de proximité.

Et Christophe Cleeren d'ajouter : La norme prévoit un inspecteur pour 4.000 habitants. La norme appliquée ici est d'un inspecteur pour 2.500 habitants. Nous essayons d'offrir le meilleur service possible aux citoyens. Malheureusement, le poste est actuellement confronté à des carences en personnel, deux policiers de quartier sont absents de longue durée pour cause de maladie. Nous espérons pouvoir les revoir rapidement, en pleine forme, pour assurer leurs fonctions.

Qui sont les agents de quartier d'Amay et comment les contacter ?

Pour contacter votre inspecteur de quartier, *rien de plus facile. Il suffit de se rendre sur le site de la zone https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1tRosoQJ_jyfiUt-6DCyqrqB52SwNhjn4&ll=50.547781486519334%2C5.3031081999999685&z=12 de cliquer sur quartier, avant d'accéder à la carte des quartiers reprenant les noms et coordonnées des inspecteurs.*

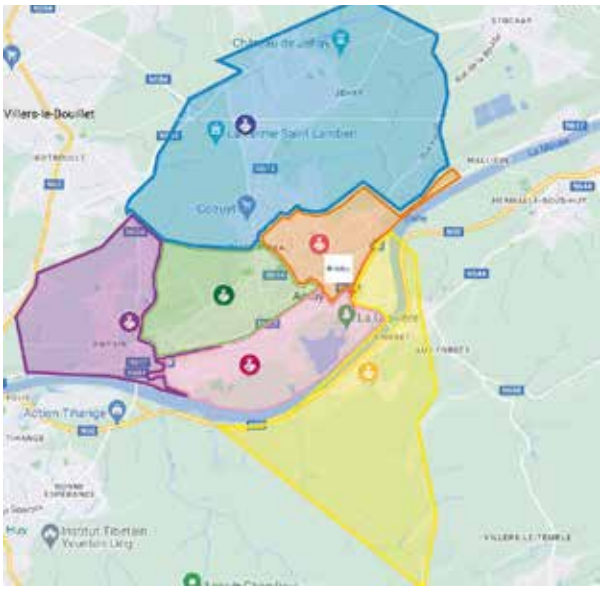

Quartier Ampsin / Al Bâche : Inspecteur MASCAUX - 0499/198 819

Quartier Centre / Thiers : Inspecteur KINET - 0496/50.61.47

Quartier Jehay Inspecteur DEPREZ - 0499/198 420

Quartier Centre / Mirlondaines : Inspecteur NASIOPOULOS - 0499/198 371

Quartier Ombret / Rorive : Inspecteur HUBIN - 0498/169 050

Quartier Ampsin / Gravière : Inspecteur COLIN - 0478/101 233

En quoi consistent leurs missions ?

Les policiers de quartier sont à la disposition de la population pour régler les conflits de voisinage, relayer des problématiques de sécurité, régler des problèmes d'environnement, de sécurité routière, d'urbanisme, de bien-être animal, etc.

Dans notre de zone, au niveau d'Amay et d'Engis, nos agents interviennent surtout pour des problèmes de nuisances sonores et des problèmes intra-familiaux. Nous disposons de membres du personnel formés (assistants sociaux) qui apportent une vraie plus-value dans ce cadre.

Ils travaillent également au profit des administrations pour contrôler les nouveaux domiciles et au profit des autorités judiciaires en exécutant les apostilles (sollicitations du Parquet pour des auditions, réaliser des enquêtes familiales ou de moralité).

Ils contribuent par ailleurs à l'accueil des citoyens dans les antennes, participent à des services d'ordre locaux et à des actions de sécurisation.

Et Christophe Cleeren d'expliquer : Les agents de quartier sont la pierre angulaire de la police de proximité. Ils répondent en 1ère ligne aux attentes de la population. J'y tiens et je souhaite leur donner un maximum de moyens pour poursuivre leurs missions et en assumer d'autres également et ce, pour davantage de polyvalence. Il est indispensable de faire évoluer le métier d'agent de quartier en mettant à leur disposition une formation professionnelle adéquate et des outils efficaces en interne qui allègent leur charge de travail.

Souhaitez-vous adresser un message aux citoyens ?

Je souhaite leur assurer le meilleur service possible, en tenant compte des moyens qui sont les nôtres. L'orientation vers les attentes et les besoins des justiciables est un leitmotiv que je souhaite instaurer comme valeur fondamentale au sein de la zone de police.

Contactez votre Maison de Police

La Maison de Police d'Amay se trouve au sein du Poste Central d'Amay, chaussée Freddy Terwagne, 59, 4540 AMAY

Tél : 085/848 950 - Fax : 085/311 721
zp.meusehesbaye.amay@police.belgium.eu
www.policelocalebe/5294

Zone de police Meuse-Hesbaye

Pour tous les cas urgents : 101

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

L'école du jardin aux Thiers

Sous l'impulsion de Luc Huberty, échevin de l'enseignement, **l'école communale des Thiers** s'est lancée en partenariat avec le COF - Centre d'Orientation et de Formation, dans un projet d'aménagement. Elèves, enseignants et directrice se sont impliqués dans la création d'un espace vert pour le patio situé au centre de l'établissement.

Ce jardin pédagogique est un projet accessible aux enfants de maternelle qui permet de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre les cycles.

Face aux enjeux environnementaux, l'éducation à l'environnement et au développement durable est un **outil qui peut inciter les enfants à aller vers l'écocitoyenneté** dans leurs comportements et leurs décisions à venir.

Visite surprise à l'école d'Ombret

Les élèves de **l'école communale d'Ombret** ont eu la **visite surprise de Père Noël et d'un sympathique bonhomme de neige** lors de leur goûter de décembre dernier. A cette occasion, les enfants s'étaient mobilisés pour un "flashmob" aux couleurs de Noël dans la cour de l'école !

PLACEMENT DE LA RUE ROUA EN SUL

En concertation avec le SPW Mobilité-Infrastructures, la rue ROUA a été placée en SUL (Sens Unique Limité) depuis le 18 décembre dernier et ce, pour une période test de 6 mois.

Objectifs ? Sécuriser la voirie et améliorer l'accès aux services de secours.

Cela signifie qu'entre le carrefour avec la rue Désiré Léga et le carrefour avec la rue des Fontaines, la circulation est autorisée UNIQUEMENT dans le sens montant.

Les cyclistes peuvent toujours emprunter la voirie dans les deux sens de circulation.

Dans le courant du mois d'avril, un sondage sera réalisé auprès des riverains afin de connaître leur avis après cette période test.

ⓘ ***mobilite@amay.be***

PLANTATION DE FRUITIERS

Le 10 décembre dernier, une équipe de **14 bénévoles a planté dans la bonne humeur plus d'une centaine de fruitiers** (une trentaine de groseilliers à grappes, une quarantaine de cassis et une cinquantaine de noisetiers) dans le verger communautaire situé rue des Cléris, dans le quartier des Mirlondaines.

Un super travail collectif réalisé par des bénévoles du PCDN d'Amay, des riverains, notre service Environnement, notre échevin de l'Environnement, Didier Lacroix et Simon du Kick Belgium !

COMMERCE ÉQUITABLE

Le 2 décembre dernier, les chefs scouts d'Amay ont été sensibilisés au Commerce équitable par des animatrices d'Oxfam België/Belgique.

Ils feront bientôt partie des partenaires de "Amay, Commune du Commerce équitable" et rejoindront ainsi les autres commerces, associations et écoles partenaires.

A leur tour, ils pourront apprendre de manière ludique aux enfants les principes du Commerce équitable.

Et une fois par mois, leurs collations intègreront des produits du Commerce équitable

Amay est titrée depuis janvier 2021 "Commune du Commerce équitable".

Le commerce équitable valorise les producteurs marginalisés du Sud mais promeut aussi une consommation responsable au Nord qui passe notamment par des produits locaux provenant d'une agriculture durable.

Vous êtes une association, un établissement scolaire, un commerce, vous aimeriez en savoir plus sur les critères (très accessibles) pour devenir partenaire ?

Contactez le Service Commerce : 085/31.44.48 | *festivites-commerce@amay.be*

ecolo
Ampsin Flône Jehay Ombret Amay

Au fait, qu'est-ce que gérer une Commune?

Répondre aux aspirations du plus d'habitants possible.

Gérer l'argent public en personne prudente et responsable.

Faire en sorte que cet argent soit utilisé de façon équitable et raisonnée.

Mettre en place des projets bien pensés dans des perspectives proches et plus éloignées.

Aimer notre environnement humain, culturel et environnemental, le respecter et le faire respecter.

Gérer et aider les travailleurs communaux pour qu'ils puissent remplir leurs missions au mieux pour eux et pour les Citoyens.

Ne pas profiter de nos postes de gestionnaires pour des avantages personnels

Informer le plus correctement possible les habitants d'éventuels inconvénients dans la vie de tous les jours: travaux publics, pannes d'électricité, risques divers.

Soutenir les initiatives personnelles, de quartier, de solidarité.

Traiter tous les Citoyens sur un pied d'égalité: ni faveur, ni sanction injuste.

Les enfants sont les adultes de demain, nous devons veiller à leur éducation, leur protection, leur bien-être (un enfant= un enfant)

Expliquer le pourquoi des taxes et redevances, souvent mal perçues mais indispensables.

Défendre la Commune au sein des organes supérieurs (provinces, région wallonne, FWB, ..)

Accueil, bienveillance sont des maîtres-mots à toujours garder à l'esprit.

Oser, osez, osons

L'équipe Ecolo de votre Commune.
slecolo@gmail.com

AMAY PLUS
LA FORCE DE NOS IDÉES

2024 : Prenons le même chemin ensemble pour AMAY !

L'engagement de CITOYENS
pour les CITOYENS !

Nous luttons pour PLUS de démocratie locale !

Le Mouvement AMAY.*PLUS* intègre les règles de bonne gouvernance et de saine utilisation des fonds publics dans l'intérêt de TOUS les citoyens.

Nous désirons travailler dans l'action et la convivialité pour notre Commune d'AMAY avec une énorme envie de progresser avec l'ensemble des citoyens.

Une solidarité doit être initiée au travers de toutes les générations par une action politique citoyenne coordonnée, suivie et objective.

Une liste d'ouverture sera présentée au scrutin communal du 13 octobre 2024 sous l'appellation : **AVENIR**

Soutenez la liste **AVENIR**
*du Mouvement AMAY.**PLUS***

Infos : Benoît TILMAN – chef de file
0475/48.47.05
Mail : be.tilman@skynet.be

PS

Le pari de la participation citoyenne

Au fil des années, la méfiance du citoyen envers ses représentants politiques croit. Du fait de cette méfiance, de plus en plus d'élus (souvent locaux) perdent leur motivation à exercer les fonctions politiques. C'est ce qu'on appelle communément le blues des mandataires.

Parmi les réponses à apporter à ce mal-être démocratique, notre groupe veut faire le pari de la participation citoyenne. Si je parle de pari, c'est parce qu'il n'est pas rare d'entendre que la participation citoyenne est inutile, encombrante ou chronophage. Nous prenons le contre-pied de cette opinion et sommes disposés à démontrer au contraire que la participation des citoyens et citoyennes peut être « facilitatrice » de la vie politique locale.

Si notre commune dispose déjà d'outils intéressants (comme plusieurs conseils consultatifs), nous défendons l'idée que notre commune mérite mieux et doit encore faire sa révolution à ce sujet. Conseils consultatifs, consultations, budgets participatifs, gestion partenariale, panels, … sont autant de dispositifs à stimuler et à intégrer à nos habitudes de gestion ! Tout ceci ne sera évidemment possible que si nous réunissons les conditions de la transparence. C'est-à-dire communiquer largement, informer de manière égale et donner les moyens de comprendre (l'effort pédagogique).

Alors nous sommes persuadés, aussi longtemps que la participation sera respectée, que nous pourrons rebâtir de la confiance entre politique et citoyens. Pourquoi ? Parce que de cette manière le politique n'est plus seul face à la décision mais intègre un processus qui engage plus largement la population ou des groupes de citoyens.

L'espace disponible dans cette tribune nous manque déjà et il nous reste tant à vous dire ! Retrouvez-nous rapidement sur notre page Facebook ou en nous envoyant un mail pour poursuivre la réflexion et débattre de notre projet pour Amay.

Samuel MOINY
Tête de liste PS
moinysamuel@gmail.com

Agenda

Mardi 30 janvier de 17h30 à 20h
Collecte de sang
Gymnase communal Amay
Rue de l'Hôpital 1

Jeudi 1er février de 15h30 à 18h
Collecte de sang
Gymnase communal Ampsin
Rue Chènia 18

Samedi 17 février à 17h
au Centre Culturel d'Amay
Concert « Poulenc et ses contemporains »
Entrée gratuite, bienvenue !

Jeudi 22 février à 20h
Conseil communal
www.amay.be

Du 26 février au 1er mars
Stage de Carnaval
Ouverture des inscriptions
- à partir du 22 janvier à 7h30 pour les Amaytois ou assimilés
- à partir du 29 janvier pour les non-Amaytois

Clôture des inscriptions le 5 février à 12h

Du 1er au 28 février
Candidatures moniteurs de Plaine
www.amay.be

Du 6 mars au 3 avril
Candidatures animateurs de Plaine
www.amay.be

CARNAVAL D'AMAY

D'ici quelques semaines, les rues d'Amay seront peuplées d'habitués et de curieux. Notre commune se prépare à vivre la 47e édition de ses festivités carnavalesques : un événement très attendu !

Cette année, le carnaval d'Amay se déroulera du samedi 17 février au samedi 2 mars. Le cortège, lui, aura lieu le dimanche 25 février à 14h.

Attention, cette année, avec les travaux, l'itinéraire est exceptionnellement modifié. Consultez-le sur www.amay.be

Dates-clés du carnaval

17/02 - 13h30 - Le ramassage du bois - départ cour de l'école des Tilleuls (rue de l'Hôpital)
23/02 - 19h - La remise des clés de la ville à l'Administration communale suivi d'un repas (sur réservation uniquement - Contact : Pascale Delcominette 0479/26.01.04) au gymnase communal d'Amay
24/02 - Tour des chars
25/02 - 14h - Le cortège carnavalesque (départ face au fleuriste Intuitions)
26/02 - 14h - Le bal des enfants (gymnase communal d'Amay)
27/02 - 10h - Mardi des kids - 14h - course des garçons de café
01/03 - 19h - Enterrement « Mitchi Peket » (gymnase communal d'Amay)
02/03 - Grand feu (départ 19h place A. Grégoire, arrivée 20h Tour Romane) l20h30 Feu d'artifice l 22h – Bal de clôture Blandina's

Rejoignez-nous sur Facebook (Commune d'Amay) et Instagram (commune_amay) pour partager vos impressions, vos photos ou vos anecdotes sur l'événement avec le #amayfestive.

Prince carnaval 2024

Cédric Montulet

Amaytois depuis toujours, Cédric a 41 ans. Il travaille en tant qu'agent communal pour le service Festivités & Commerce. Il est également organisateur de spectacles d'humour (CEDROLE) dans la région depuis 2018.

Ce titre : c'est une fierté ! J'ai été étonné et amusé quand j'ai eu la visite des membres du comité un soir pour m'annoncer que j'étais élu Prince Carnaval. Je ne m'y attendais absolument pas. J'ai accepté assez rapidement. La désignation officielle a eu lieu le 28 octobre dernier lors du souper traditionnel du comité Carnama. C'est à ce moment-là que l'on m'a remis mon chapeau.

Ses souvenirs marquants

J'ai des souvenirs à trois époques différentes de ma vie. Quand j'étais petit, je me souviens que je me cachais derrière mes parents au passage du char des cannibales. Adolescent, on buvait deux, trois verres de peket avec mes amis avant de rejoindre le cortège. Je l'ai fait découvrir par la suite à ma fille.

J'habite sur le tracé du cortège depuis plusieurs années et ça me fait tout bizarre de me dire que le cortège ne défilera pas devant chez moi cette année à cause des travaux.

Son char

J'ai hésité à intégrer un groupe puis, finalement, j'ai trouvé un char que je customise avec l'aide de mon équipe aux couleurs de CEDROLE. Le plus gros défi, c'est qu'il soit le plus original possible !

Le moment-clé du carnaval

La remise des clés par le Bourgmestre et le cortège ! Je vais vivre pour la première fois cette aventure de près. Il y a de l'excitation et en même temps un peu d'appréhension car j'ai envie de bien faire les choses !

Plus d'infos sur le folklore du carnaval d'Amay : *https://www.amay.be/loisirs/folklore/carnaval*

Que cette édition 2024 soit synonyme de joie retrouvée et d'allégresse.

Bon carnaval à toutes et à tous !

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel.**

Rédigé par le Service Communication
Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)
Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.
En pdf via le site **www.amay.be** ou sur demande par mail à **communication@amay.be** l Chaussée Roosevelt 10 l ☎ 085 31 44 48

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable : le Collège communal
Commune d'Amay
commune_amay